

Le Conseil d'administration de Radio France adopte le budget 2015

Le Conseil d'administration de Radio France, réuni le jeudi 22 janvier 2015 sous la Présidence de Mathieu Gallet, a adopté le budget de la société pour 2015.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, il n'a pas été possible de présenter un budget à l'équilibre. **Le budget 2015 s'établit à 663,9 M€ en ressources et 685,2 M€ en charges, soit un déficit prévisionnel de 21,3 M€.**

Les principales raisons de cette situation difficile sont les suivantes :

➤ **Une augmentation des charges de 24,9 M€** qui n'est pas compensée par l'évolution plus modérée des recettes (en hausse de 3,6 M€).

Les recettes sont constituées essentiellement par la Contribution à l'audiovisuel public, qui représente près de 90% du chiffre d'affaires de Radio France, d'un **montant de 601,8 M€, en légère diminution de 0,8 M€ (-0,1%)** par rapport à 2014, et en recul de 8,5 M€ par rapport à 2012, dans le cadre du plan de redressement des finances publiques auquel Radio France prend part depuis 2012. Les ressources propres de l'entreprise souffrent quant à elles d'un contexte publicitaire défavorable et les recettes de diversification liées à l'ouverture de la Maison de la radio au public fin 2014 ne peuvent encore jouer que marginalement sur l'exercice 2015.

Les charges connaissent, de leur côté, plusieurs hausses incompressibles. Les charges d'exploitation sont composées à près de 60% de charges de personnel, structurellement croissantes, et à plus de 10% des coûts de diffusion dont la baisse exceptionnelle en 2014 ne sera pas reconduite. La livraison d'une partie des travaux de réhabilitation en 2014 a également une incidence forte sur le résultat en raison de la hausse induite des amortissements, de la taxe foncière et des coûts de fonctionnement liés à la conduite du chantier en site occupé.

➤ La nécessité pour Radio France de préserver un budget d'investissement soutenu à hauteur de 90,6 M€, dont **66,1 M€ pour la poursuite des travaux de réhabilitation de la Maison de la radio**. Les autres investissements s'élèvent en 2015 à **24,5 M€** pour accompagner la modernisation des équipements techniques (moyens de production, systèmes d'information et infrastructures techniques), les développements multimédias, la réouverture au public et l'entretien ou rénovation du patrimoine mobilier et immobilier, plus particulièrement en région.

Le déficit d'exploitation et le niveau des besoins en termes d'investissements nécessiteront un plan de retour à l'équilibre à l'étude dans le cadre des discussions en cours sur le Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) 2015-2019 entre l'Etat et l'entreprise qui doit arrêter les objectifs stratégiques de l'entreprise et sa trajectoire financière pluriannuelle pour les cinq prochaines années. Ces discussions se poursuivent alors qu'une politique rigoureuse est dès à présent déployée en matière d'investissements et de gestion des effectifs.

Lorsque le COM aura été finalisé, le budget 2015 sera révisé pour prendre en compte ces modalités de retour à l'équilibre.

Contacts presse Radio France :

Marine Billoir – 01 56 40 16 15 / 06 28 66 78 28 – marine.billoir@radiofrance.com
Gaël Hamayon – 01 56 40 21 41 / 06 84 10 49 91 – gael.hamayon@radiofrance.com